

Un budget pour tout l'monde !

Préambule

Une plate-forme budgétaire pour le progrès social du Québec !

Le Réseau du Forum social de Québec et Chaudière-Appalaches (RFS) rassemble une cinquantaine d'organisations impliquées dans des divers milieux : action communautaire, syndicalisme, écologie, femmes, défense des droits sociaux, éducation populaire, etc. Les membres du Réseau ont adopté en assemblée générale, après consultations auprès de plusieurs groupes sociaux et communautaires, une plate-forme faisant la synthèse de nos attentes pour un budget du Québec démocratique et responsable pour l'année 2008-2009.

Bon an mal an, les gouvernements adoptent des budgets qui répondent rarement aux aspirations de la population, particulièrement celles des laissés-pour-compte. Il devient urgent que les fonds publics servent à assurer la satisfaction des besoins de toutes les personnes composant notre société. C'est une question de justice sociale.

Traditionnellement, les mesures fiscales annoncées dans les budgets du Québec répondent plus facilement aux demandes des milieux des affaires et des finances. Plus rarement, des mesures correspondent aux revendications des mouvements sociaux, syndicaux, féministes, étudiants, écologistes.

Au cours des dernières années, les budgets présentés par les ministres des Finances sont allés dans une direction qui a fragilisé un grand nombre de personnes. L'accent a été mis sur l'élimination du déficit par des mesures qui ont été plus difficiles à vivre par les couches les plus pauvres de la société. Les services publics et les programmes sociaux ont été réduits au nom de la nécessité de réduire les impôts des plus riches ou afin d'entreprendre le remboursement de la dette publique autour de laquelle on a réussi à créer un sentiment d'urgence qui ne se justifie aucunement.

Nous avons la conviction que le budget du Québec doit assurer le respect des droits sociaux et fondamentaux que sont les droits de disposer de revenus suffisants pour vivre décemment, d'avoir accès à un logement adéquat, à des services de santé accessibles, universels et gratuits, à un système d'éducation également accessible et permettant à toutes et à tous d'acquérir les connaissances nécessaires à une participation pleine et entière à l'évolution de la société.

Nous voulons un budget pour tout l'monde qui répond aux valeurs auxquelles nous sommes attachés : solidarité, entraide, justice, égalité, démocratie.

Les signataires de cette plate-forme budgétaire appellent toute la population à s'interroger sur les mesures nécessaires pour assurer une meilleure répartition de la richesse et atteindre une véritable justice sociale. Nous invitons également la population à soutenir les orientations présentées dans le présent document. Les signataires de cette plate-forme budgétaire appellent les éluEs de toutes les formations politiques à réfléchir sérieusement aux orientations mises de l'avant dans le présent document.

Pour les membres du Réseau du Forum social de Québec et Chaudière-Appalaches, c'est une question de justice et de solidarité, c'est une question de respect des droits de chacune et chacun, c'est une question de responsabilité collective.



1. Des revenus pour établir la justice sociale

La première mission de l'État doit être d'assurer une répartition juste de la richesse produite collectivement. Pour y parvenir le gouvernement doit s'assurer des revenus nécessaires. C'est dans cet esprit que nous proposons une série de mesures que nous souhaitons retrouver dans le prochain budget :

- écarter toute nouvelle baisse d'impôts ;
- rétablir un régime fiscal progressif permettant d'atteindre une véritable équité fiscale ;
- restaurer un meilleur équilibre entre l'impôt des particuliers et l'impôt des entreprises en augmentant en conséquence celui de ces dernières et, plus particulièrement, celui des multinationales ;
- réviser les abris fiscaux pour éviter que ceux-ci permettent aux personnes disposant de revenus plus élevés de se soustraire à leur obligation de contribuer davantage aux revenus de l'État ;
- imposer les gains de capitaux à 100% ainsi que les options d'achat d'actions (stock options) ;
- élaborer des stratégies plus efficaces pour combattre l'évasion fiscale et les paradis fiscaux ;
- taxer davantage les produits de luxe comme les véhicules de luxe et les véhicules grands consommateurs d'énergie;

Nous pensons par ailleurs que les revenus de l'État peuvent être augmentés :

- par des mesures concrètes favorisant le plein emploi et l'amélioration de la qualité des emplois créés;
- par une stimulation de l'économie avec des investissements dans le développement durable et dans l'économie sociale;

Nous pensons aussi que le gouvernement du Québec doit entreprendre une nouvelle campagne pour récupérer plus d'argent du gouvernement fédéral.

2. Des mesures pour un Québec de justice sociale

La redistribution de la richesse doit être la priorité centrale du prochain budget du Québec. Si la fiscalité constitue un moyen important permettant de mettre à contribution les personnes et les entreprises en vue de réaliser le grand objectif de la justice sociale, un ensemble de mesures et de programmes, tel qu'un salaire minimum au-delà du seuil de pauvreté, doivent permettre une véritable répartition. C'est dans cet esprit que nous proposons les orientations et les mesures qui suivent.

a. Un financement adéquat des services publics

Au cours des dernières années, la plupart des budgets du Québec et du Canada ont contribué à réduire les budgets des programmes sociaux, à réduire les ressources mises à la disposition des services publics. Dans la plupart des secteurs d'activités, les budgets sont nettement insuffisants pour assurer un avenir solide aux services publics. C'est le cas dans la santé, dans l'éducation, en environnement, en défense et protection des droits, ainsi que dans l'ensemble des services rendus par la fonction publique.

L'annonce d'investissements dans les infrastructures pour les prochaines années ne doit pas nous empêcher de voir les réinvestissements urgents à faire pour assurer la justice sociale et permettre un accès universel et gratuit aux grands services publics.



Depuis plusieurs années, l'État veut faire croire que la société sera mieux servie en ayant recours au secteur privé pour rendre les services à la population. Les gouvernements tentent aussi de nous faire croire qu'il est de notre intérêt de privatiser certains services ou établissements. Les membres du Réseau s'opposent farouchement à cette vision des choses. Les expériences passées, comme celles d'autres pays, montrent clairement que la voie de la privatisation est celle de la réduction de l'accessibilité, de l'augmentation des coûts pour l'ensemble de la population, de la diminution de la qualité des services dans un très grand nombre de cas et de la diminution des conditions de travail la plupart du temps.

Pour nous, la privatisation doit être mise de côté définitivement. Il est faux de prétendre que le privé est moins cher et plus efficace que le public, y compris les partenariats public-privé (PPP). Que l'on donne les moyens au secteur public de rendre des services de qualité et les choses iront beaucoup mieux. Nous refusons un système à deux vitesses, particulièrement en santé et en éducation. Nous refusons que le gouvernement se débarrasse d'Hydro-Québec en tout ou en partie.

b. Des mesures pour combattre la pauvreté

Nous vivons dans une société riche dans laquelle se sont accrues les inégalités au cours des dernières années. Les réductions successives des budgets des programmes sociaux, les réductions d'impôts qui ont favorisé surtout les plus riches, les hausses de tarifs de toutes sortes, notamment ceux d'Hydro-Québec, ont agrandi les écarts entre les riches et les pauvres.

Nous ne pouvons tolérer qu'une telle perspective continue de prévaloir. Aussi, nous exigeons que les mesures suivantes se retrouvent dans le budget du Québec pour l'année 2008-2009 :

- augmenter substantiellement les budgets des programmes pour le logement social et le logement coopératif;
- rehausser le financement des organismes d'action communautaire autonome de manière à ce qu'il équivale aux besoins établis pour un fonctionnement minimal de ces organismes;
- adopter des mesures assurant aux personnes assistées sociales un revenu décent par une augmentation des prestations et une indexation complète de celles-ci en vue d'assurer la couverture des besoins essentiels, par l'exemption des pensions alimentaires du calcul des prestations d'aide sociale et de l'aide financière aux études, par l'élimination des catégories d'aptés et non aptés au travail, par la mise en place de programmes d'insertion à l'emploi mieux adaptés et qui débouchent sur de vrais emplois;
- adopter la gratuité des médicaments pour l'ensemble des personnes ayant des revenus de 12 000 \$ et moins ;
- prévoir de nouveaux moyens pour assurer l'intégration des personnes immigrantes : apprentissage de métiers, familiarisation au français, etc.
- dans la perspective d'une meilleure répartition de la richesse au niveau mondial, adopter un programme de soutien au développement du commerce équitable et augmenter les budgets des organismes de solidarité internationale.

c. Renforcer et soutenir le réseau public de santé

Nous réclamons que le prochain budget assure le renforcement de notre système de santé et de services sociaux. Nous tenons à ce qu'il soit accessible, universel et gratuit.

La santé n'est pas un service « marchandable ». Le gouvernement doit cesser de se tourner vers le financement privé dans la santé. Nous savons que, quelles que soient les formules, le recours au privé nous engage dans une logique de système à deux vitesses que nous rejetons entièrement.



De plus, nous considérons que le gouvernement du Québec peut récupérer des sommes d'argent importantes par l'établissement d'un contrôle efficace de l'industrie pharmaceutique dans le but de réduire les coûts des médicaments, en favorisant la réduction de la consommation de médicaments, en utilisant des médicaments génériques et en investissant davantage dans la prévention.

Nous croyons également qu'il est possible d'améliorer le fonctionnement du réseau en donnant les moyens aux personnels de la santé et des services sociaux de prendre des mesures pour assurer des services encore plus efficaces.

Enfin, nous sommes d'avis que le soutien à des mesures en matière d'alimentation, de qualité de l'air ou d'activités physiques appropriées permettent d'améliorer la santé des personnes et de réduire les coûts des soins de santé.

d. Des mesures pour un meilleur accès à l'éducation

L'éducation est un moyen à privilégier pour assurer l'avenir de la société. C'est aussi une responsabilité publique par laquelle nous pouvons établir une véritable solidarité intergénérationnelle en assurant l'accessibilité à l'éducation à toutes et tous les jeunes du Québec. C'est aussi au moyen de l'éducation que la société transmet ses valeurs fondamentales. En conséquence, nous voulons que le prochain budget du Québec :

- assure à l'ensemble du réseau de l'éducation, de la maternelle jusqu'à l'université, les budgets nécessaires à son fonctionnement ;
- ouvre la voie à l'adoption d'une stratégie permettant à toutes les institutions publiques d'enseignement et de formation d'éliminer le recours au financement privé ;
- assure l'élimination de toute forme de hausse des frais de scolarité ;
- adopte des mesures de soutien aux étudiants : meilleur soutien financier, transport gratuit, logement abordable accessible, etc.

e. Des prévisions budgétaires pour faire face aux défis écologiques

La détérioration de la qualité de l'environnement pose de graves défis écologiques pour l'ensemble de la planète. Il est évident que le Québec n'y échappe pas. Le gouvernement du Québec ne doit plus se limiter à de belles paroles, des gestes concrets doivent être posés. Il faut :

- une augmentation substantielle du budget des programmes liés à la mission Environnement du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs ;
- accorder les financements nécessaires à la mise en oeuvre plus rapide de la Politique nationale de l'eau;
- financer des programmes favorisant l'utilisation d'énergies alternatives propres ;
- investir pour l'installation de toits verts qui contribuent notamment à réduire les dépenses énergétiques, améliorer la qualité de l'air, réduire les coûts de traitement d'eau et réduire la chaleur en saison estivale dans les villes ;
- investir dans l'agriculture biologique, dans l'agriculture urbaine, de proximité et à petite échelle.

f. Des mesures pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes

L'égalité entre les femmes et les hommes n'est certainement pas encore atteinte. C'est pourtant une des valeurs importantes de notre société. Le budget du 24 mai 2007 est loin d'avoir répondu aux attentes des femmes. Nous nous attendons donc à ce que le budget 2008-2009 corrige le tir et adopte des mesures permettant de nous rapprocher de l'idéal de l'égalité.



C'est pourquoi nous demandons :

- de renforcer et élargir le réseau des garderies publiques afin de répondre à la diversité des besoins de tous les parents et de leurs enfants;
- l'adoption et le financement d'une politique de conciliation famille-travail-études ;
- des mesures concrètes pour l'amélioration des services d'aide à domicile;
- d'assurer aux groupes de femmes le financement minimal requis pour l'accomplissement de leur mission auprès des femmes selon leurs revendications.

3. Une gestion des finances publiques au profit de la société

Nous nous rallions facilement à l'idée d'une saine gestion des finances publiques, mais il faut nous entendre sur la signification d'un tel énoncé.

Lorsque des politiciens et politiciennes, des gens des milieux d'affaires et des finances nous disent que nous n'avons plus les moyens de nous payer collectivement les services publics et les programmes sociaux que nous nous sommes donnés au cours des quarante dernières années, nous décrochons.

Pour nous, gérer correctement les finances publiques signifie qu'il est essentiel d'établir un régime fiscal juste assurant une contribution équitable en fonction du revenu. Cela signifie également que les entreprises contribuent à la caisse commune puisque leurs activités représentent la contribution de l'ensemble de la population à l'économie du Québec tantôt comme producteurs et productrices, tantôt comme consommateurs et consommatrices. Cette économie appartient à tout le monde.

Une saine gestion, cela signifie aussi que l'on attribue les budgets en fonction des intérêts de tous et toutes, que l'utilisation des fonds publics se fait en ayant toujours à l'esprit qu'il faut que les dépenses soient les plus utiles possible socialement et qu'elles ne donnent lieu à aucune forme de gaspillage ou de favoritisme que ce soit.

Depuis plusieurs années, les gouvernements et les personnes représentantes des milieux d'affaires et des finances ont voulu mettre l'accent sur l'importance de notre dette publique. Il est vrai que les montants apparaissent énormes. Toutefois, il ne faut pas se laisser impressionner par ceux-ci. La réalité, c'est que cette dette est liée en bonne partie à des investissements qui nous ont donné accès à des services, des infrastructures, des réseaux et des programmes sociaux tous publics. Et que ceux-ci nous ont permis d'améliorer grandement la qualité de vie dans notre pays. Malheureusement, depuis quelques temps, les décisions des gouvernements tendent à nous ramener en arrière au lieu d'aller plus loin dans le sens de la justice sociale.

Quant à nous, la dette publique ne doit pas constituer un prétexte pour réduire les investissements publics dont nous avons un urgent besoin, comme nous l'avons démontré précédemment. Le remboursement ou la réduction de la dette publique n'est aucunement prioritaire dans un budget visant la justice sociale.

De plus, nous refusons la dramatisation qui entoure la question de la dette ainsi que les discours diviseurs et porteurs de conflits entre les générations qui l'accompagnent. Nous observons, comme plusieurs, que le poids de la dette publique, en rapport avec la production totale générée par l'activité économique du Québec, diminue régulièrement. Il n'y a donc pas lieu de couper dans les services publics et les programmes sociaux pour réduire le poids de la dette. C'est le contraire qu'il faut faire.

Adoptée à Québec le 27 novembre 2007.



Liste des groupes signataires :

Action-Chômage Québec
Alternatives, Bureau de Québec
Alliance des Syndiquées Interprofessionnelles du CHUQ (ASIC)
AmiEs de la Terre de Québec (ATQ)
Association des étudiantes et étudiants de Laval inscrits aux études supérieures (AELIÉS)
Association pour la défense des droits sociaux Québec métro (ADDS-QM)
Association québécoise pour un contrat mondiale de l'eau - Comité de Québec (AQCME)
Atout-Lire
CAPMO
Carrefour Tiers-Monde
Centre des femmes de la Basse-Ville
Comité d'action sociopolitique - Centrale des syndicats du Québec (CSQ)
Comité des personnes assistées sociales de Pointe St-Charles
Confédération des associations d'étudiant-es de l'Université Laval (CADEUL)
Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN)
Conseil central de Québec Chaudière-Appalaches de la CSN (CCQCA-CSN)
Corporation de défense des droits sociaux de Lotbinière
Développement & Paix
GLBT Québec / Lutte à l'homophobie
Groupe d'entraide internationale Spirale
Groupe-Ressource du Plateau Mont-Royal
Groupe de simplicité volontaire de Québec
Jeunesse étudiante chrétienne (JOC)
Journal Droit de parole
La Marée des mots
L'R des centres de femmes du Québec
Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MEPACQ)
Mouvement des travailleurs chrétiens de Québec (MTC-Québec)
Organisation québécoise de solidarité internationale pour les droits humains (OQSIDH)
Plan Nagua
Québec solidaire - Capitale-Nationale
Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches (REPAC 03-12)
Réseau québécois des groupes écologistes
Regroupement des organismes de personnes handicapées de la région 03 (ROP-03)
ROSE du Nord
Syndicat de la Fonction Publique du Québec (SFPQ)



Le RFS en bref

Le Réseau du forum social compte une cinquantaine d'organisations progressistes membres dans les régions de Québec et Chaudière-Appalaches.

Né suite à la tenue d'un premier Forum social, en 2002, le RFS vise à unir les groupes et individus progressistes dans la région et à favoriser la circulation de l'information entre ceux-ci.

Pour en savoir plus, contactez-nous au **525-6187 (poste 225)** ou encore visitez notre site à l'adresse suivante: www.reseauforum.org.